



Commune de LARAMIERE
Bulletin Municipal

Juillet 2024

COMMUNIQUÉ DE LA MUNICIPALITÉ

Budget

Le budget a été voté lors du conseil du 8 avril 2024. Les principales dépenses prévisionnelles concernent :

- Ecoles : 36 940 € hors transports scolaires
- Participation au projet photovoltaïque : 33 000€
- Subventions aux associations : 2020 €
- Participation SDIS : 13040,62 €
- Entretien voirie : 43 000 €
- Adressage : 20 000 €
- Signalétique d'Information Locale : 7 261 €
- Verger conservatoire : 5 000 €
- Réserves incendie : 32 000 €
- Restauration Mare du mas de Cousis et four de Loupiac: 15 000 €

Taxes locales

Après vote à l'unanimité, le conseil a décidé de laisser les taux inchangés soit :

- Foncier bâti : 37,01 %
- Foncier non bâti : 75,04 %
- Taxe d'habitation (résidences secondaires) : 10,36 %

Projet Parc photovoltaïque des Cornouillers

Le projet suit son cours : le bail entre la société Générale Du Solaire et la commune devrait être signé prochainement et les premiers travaux de terrassement devraient débuter fin 2024.

Voirie Municipale

Cette année, devraient être réalisés

- en investissement: les routes de Vidaillac et de Labarthe
- en entretien (Point A Temps) : les routes de Promilhanes et de Fontaynous

Adressage

L'adressage est finalisé. L'accompagnement du SDAIL a coûté 1 586 €. Les panneaux et les numéros ont été commandés, le coût s'élève à environ 12 000 €. Nous attendons les devis pour la pose des panneaux de rues.

Vous trouverez ci-joint avec le bulletin votre nouvelle adresse ainsi que les jours et horaires de distributions de vos numéros personnels.

Signalétique d'Information Locale

Comme vous l'avez constaté, les panneaux de la SIL sont installés. Le reste à charge pour la commune est de 7 261 €. Le reste, soit 2999.56 € est pris en charge par Ouest Aveyron Communauté.

Verger conservatoire

Nous avons prévu de planter plusieurs arbres fruitiers sur les parcelles communales AD 340 et 341 à la Coaille (au carrefour de la route de Loupiac et du chemin des Vayssades). Le choix des essences se fera en collaboration avec l'association du Patrimoine.

Réserves incendie

Suite à la visite, avec le Service Départemental d'Incendie et de Secours, des différents points de défense incendie sur le territoire communal, nous avons décidé d'améliorer la défense incendie sur certains secteurs qui étaient peu ou pas desservis :

- Deux poches réserve incendie de 60 mètres cube chacune vont donc être installées sur des parcelles communales entre Bénoy et Moutigues et entre Vialars et Borredon (à côté des containers poubelles).
- Les mares de Loupiac et Beaujot vont être étanchéifiées.

Restauration petit patrimoine

Les restaurations de la mare du Mas de Cousis et du four de Loupiac s'imposent : en effet, des parties du mur de la mare du mas de Cousis s'effondrent et le four de Loupiac a lui aussi besoin d'une remise en état (fuites, lauzes cassées, briques de la voûte à remplacer). C'est l'entreprise GDIBAT qui a été retenue pour effectuer ces travaux.

Défiibrillateur

Comme vous avez pu le constater, un défiibrillateur a été posé sur un mur extérieur de la salle des fêtes. Une première formation aux gestes de premiers secours a déjà été organisée. Une autre pourrait avoir lieu si suffisamment de personnes sont intéressées. Si c'est le cas, merci de vous faire inscrire en Mairie.

RAPPELS :

Info nuisances sonores

Nous vous rappelons que par arrêté préfectoral, les travaux bruyants de jardinage (tondeuse, motoculteur....) ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
- Les samedis de 9h à 12 h et de 15h à 19 h
- Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

Info nuisances des chiens

Beaucoup trop de personnes se sont plaintes de la présence de chiens sur la voie publique. Ces chiens représentent un réel danger pour tous les usagers de la route (automobilistes, cyclistes, marcheurs). Nous rappelons que la divagation des chiens est interdite sur la voie publique.

Nous comptons sur votre civisme pour remédier à cette situation.

Epaves de voitures

Nous constatons sur le territoire de la commune une augmentation du nombre d'épaves de véhicules sur le domaine public ou privé, ce qui crée des nuisances pour le voisinage, autant visuelles qu'environnementales. Nous vous demandons de bien vouloir procéder à leur enlèvement.

ÉTAT CIVIL

Décès :

- Vincent Chevalier le 7 mars
- Gilbert Vernet le 11 mars

Secrétariat de Mairie

Pour nous joindre → tel : 05 65 31 53 02 → mairie.laramiere@orange.fr

Heures d'ouverture du secrétariat :

Lundi de 13h30 à 16h30
Mercredi de 9h à 12h
Jeudi de 15h à 17h30

Le secrétariat sera **fermé du 5 au 25 août 2024**.

Déchèterie de Villefranche-de-Rouergue

Horaires d'hiver du 1er septembre au 14 juin	Horaires d'été du 15 juin au 31 août
ouverture de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30, du lundi au samedi.	ouverture de 7h00 à 14h00 en continu, du lundi au samedi.

Transports scolaires :

De la maternelle au lycée, inscription obligatoire des élèves sur le site de la région lio-occitanie.fr jusqu'au 31 juillet 2024.

Pour les maternelles et élémentaires, 2 points de ramassage pour Limogne : le bourg et la Coaille.

Calendrier des animations :

• Comité des fêtes

- **Moules-Frites** : samedi 13 juillet au soir. Réserver au 0626981301.
- **Marché gourmand** : vendredi 2 août à partir de 19h.

• Salon du livre et de la BD

Le 18 août 2024 est le 25^{ème} anniversaire de la création du salon du livre et de la bande dessinée de Laramière :

Plus de 25 auteurs littéraires sont inscrits et 6 auteurs de BD.

L'invité d'honneur est Roger Lajoie Mazenc, auteur occitan reconnu de tous les lecteurs curieux d'histoire et de vie locale.

A l'extérieur, quelques artisans locaux proposeront leurs produits ou activités et une exposition de photos artistiques sera présentée au public.

Jean-Claude Drouot, fidèle intervenant à notre salon, procédera à la lecture de textes libres, suite à un appel à volontariat, toujours ouvert à ce jour.

Enfin, un moment musical sera proposé, le slameur Guillaume Ferrand interprètera « Ballerine » accompagné de James Coles au violon.

• Boule Ramiéroise

- Samedi 31 août à 15h30 : concours suivi de grillades en soirée
- Samedi 28 septembre : repas de clôture à midi suivi de pétanque suivant le temps

• Amis de l'Histoire et du Milieu Naturel

- Dimanche 15 septembre : Randonnée pédestre
Nous reprogrammons la randonnée qui avait eu lieu le lundi de Pentecôte où la météo n'était pas bonne.
- Samedi 19 octobre : journée fours à bois
Le matin cuisson de pain dans le four de Sacresta et l'après-midi préparation et cuisson du cassoulet dans le four de Sacresta.
Repas en soirée autour du cassoulet.
- A partir du mois de septembre, nous continuerons l'entretien du petit patrimoine et les chemins de randonnée.
- En collaboration avec la municipalité :
Création d'un panneau d'informations pour les chemins de randonnée que nous baliserons et d'une plaque explicative sur l'utilisation de la bascule autrefois.
Création d'un verger conservatoire à la Coaille.

• Amicale du 3^{ème} âge

Septembre : Reprise des activités

- Marche les 1^{er} et 3^{ème} vendredi du mois
- Ateliers jeux et loisirs créatifs les 2^{ème} et 4^{ème} mercredi du mois

Octobre : Pique-nique / Voyage d'une journée

Novembre : Repas

Janvier 2025 : Assemblée générale et Loto